

Mandat citoyen

Assemblée citoyenne concernée

(Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel Nord/Sud/Est/Ouest, Peseux, Valangin)

Corcelles-Cormondrèche

Titre du mandat

Pour des trièdres utiles à tous et lisibles concernant les animations socio-culturelles

Mandant-e-s

Pierre Moser

Commentaires

Les trièdres disposés dans la commune sont destinés à abriter des affiches des associations pour promouvoir leurs activités :

Je pose le constat suivant :

Des règles existent mais elles ne sont pas respectées (en tous cas à côté de la bibliothèque). Un exemple : La commission Vie locale a fait poser des affiches (une par trièdre selon le règlement) et les a vues très rapidement recouvertes par des affiches posées par des associations n'hésitant pas à en mettre 4 ou 5.

Les règles, les voilà.

Elles ne sont pas respectées. Pourquoi ? Comment faire pour qu'elles le soient ? Il me semble nécessaire de reprendre la question à la base pour trouver des solutions afin que les choses se passent mieux.

Il est donc demandé aux responsables de réfléchir au problème et de trouver des façons d'agir qui améliorent grandement la situation. Merci. Une réglementation existe, elle est la suivante

Date et lieu

Corcelles, le 25.01.2025

Résumé du mandat, explications

Annexe(s) éventuelle(s)

- Images dans l'ordre 1, 2, 3